

Strasbourg, le 15 juin 2018

CAHROM (2018)10

**15^e RÉUNION DU COMITÉ AD HOC D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS
RELATIVES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE¹**
(CAHROM)

RAPPORT DE RÉUNION

Site internet : www.coe.int/roma/cahrom
E-mail : cahrom@coe.int

Document établi par le Secrétariat
Direction générale de la démocratie - DGII

¹Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Le présent document est une note explicative et non une définition des Roms et / ou des Gens du voyage.

Introduction

Le Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) a tenu sa 15^e réunion plénière à Athènes (Grèce), du 22 au 25 mai 2018, sous la présidence de Mme Tatjana Anđelić (Monténégro), Présidente du CAHROM, et de M. Ján Hero (République slovaque), Vice-Président du CAHROM. L'ordre du jour, tel qu'adopté par le Comité, figure à l'Annexe I du présent rapport. La liste des participants est disponible auprès du secrétariat.

Points pour publication sur le site du CAHROM

Le Comité avalise et approuve la publication sur son site internet des documents suivants :

- le rapport thématique sur l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires [document CAHROM (2017)32] ;
- les conclusions du rapport thématique sur l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice (dans une perspective de genre), en attendant l'adoption de la version finale du rapport par procédure écrite [CAHROM (2018)5] ;
- le rapport sur la visite d'études à l'Unité des mariages forcés du Royaume-Uni portant sur les mariages d'enfants et/ou forcés au sein des communautés roms et des Gens du voyage [CAHROM (2017)33] ;
- la liste mise à jour des groupes/visites thématiques du CAHROM en 2018-2019 [CAHROM (2018)2rev] ;
- les lignes directrices actualisées pour les rapporteurs du CAHROM [CAHROM (2018)3], une fois approuvées par procédure écrite.

Représentation des genres

Lors de la 15^e réunion plénière du CAHROM, les 36 États membres présents étaient représentés par 19 femmes (52,8 % des participants) et 17 hommes (47,2% des participants).

Liste des points discutés et des décisions prises par le CAHROM

Le Comité,

1) après les observations liminaires présentées par la ministre déléguée à la Solidarité sociale et la Secrétaire spéciale pour l'inclusion des Roms, qui relèvent toutes deux du ministère grec du Travail, de la Sécurité sociale et de la Solidarité sociale, **tient un échange de vues avec divers représentants des autorités grecques, des pouvoirs régionaux et locaux et de la société civile rom de Grèce** sur les priorités du Plan stratégique national pour l'inclusion des Roms, telles que le dispositif de revenu de solidarité sociale, la gratuité des soins de santé et le service de repas chauds dans les écoles maternelles, la lutte contre la pauvreté et l'abandon scolaire, la création de 240 centres communautaires, les projets de logements et d'infrastructures, et la cartographie et la classification de 375 campements roms ; **prend note** des activités de coordination et de suivi assurées le Secrétariat spécial pour l'inclusion des Roms, des travaux menés par les centres communautaires, ceux de la Secrétaire générale chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Secrétaire générale chargée des droits de l'homme, de la Secrétaire spéciale chargée des questions liées à la citoyenneté et du Médiateur grec pour l'égalité de traitement ;

2) souligne **qu'il s'est rendu**, le 25 mai 2018, dans la commune de Megara et qu'il a visité son centre communautaire et le campement rom de Vlychos, qui se situe dans le district régional de l'Attique de l'Ouest et **a rencontré le maire, l'adjointe au maire, l'équipe technique chargée des projets de logements et d'infrastructures en cours et des représentants de la communauté rom locale** ;

- 3) **se félicite** des évolutions positives actuellement observées en Grèce dans les domaines politique et législatif, ainsi que dans les projets mis en œuvre, et **prend note** du fait que la société civile rom soutient globalement ces évolutions ;
- 4) **charge** le secrétariat de diffuser toutes les présentations faites par les orateurs grecs ;
- 5) **prend note**, après une présentation de la représentante de l'Union centrale des communes de Grèce (KEDE) et du porte-parole du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de Conseil de l'Europe, de la mise en place d'un réseau rom intercommunal regroupant 24 villes grecques, qui sera un interlocuteur national pour l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage ; **prend note** du fait que, le 12 avril 2018, 16 de ces villes ont signé la Déclaration contre l'antitsiganisme, qui est proposée en 23 langues et ouverte à la signature sur le site Internet de l'Alliance, plus de 100 signatures ayant déjà été recueillies à ce jour ;
- 6) sous le point « Derniers événements aux niveaux national et international », **prend note** des conséquences de la situation financière actuelle du Conseil de l'Europe pour les travaux de l'équipe Roms et Gens du voyage et du CAHROM en particulier ; **prend note** de la nomination de M. Jeroen Schokkenbroek, ancien Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms, en tant que nouveau Directeur de l'Anti-discrimination, ainsi que des évolutions concernant l'Institut européen des arts et de la culture roms (IEACR), y compris la décision du Comité des Ministres de mener une évaluation des travaux de l'Institut en 2018 ; **soutient** la demande formulée par « l'ex-République yougoslave de Macédoine » concernant le renforcement de l'action de l'IEACR dans les Balkans occidentaux ; **approuve** la proposition de la Suède d'inviter la Directrice exécutive de l'IEACR à sa prochaine réunion pour un échange de vues ;
- 7) **prend note** des évolutions récentes présentées par l'Agence des droits fondamentaux (FRA), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et la Commission européenne (DG NEAR), et **prend acte** en particulier des conclusions du rapport de l'Agence des droits fondamentaux selon lesquelles l'antitsiganisme reste un sujet de préoccupation et un obstacle à l'inclusion des Roms ; du document de position du HCDH sur les droits de l'homme dans le Cadre financier pluriannuel Post-2020, et notamment des aspects liés aux droits de l'homme ; de la Stratégie d'élargissement 2018 de la Commission européenne pour les Balkans occidentaux et de ses composantes relatives à l'intégration des Roms ; des conclusions préliminaires de l'enquête régionale sur les Roms du PNUD, de la Banque mondiale et de la Commission européenne (DG NEAR) dans les Balkans occidentaux, ainsi que des conclusions préliminaires de l'étude sur les personnes rapatriées dans les Balkans occidentaux, ainsi que des faits nouveaux au sein de la Direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST), tels que l'évaluation indépendante en cours sur Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020, dont les conclusions devraient être publiées vers la fin de l'automne ; **prend note** du fait que la prochaine Plateforme de l'Union européenne pour l'intégration des Roms, qui se tiendra à Bruxelles les 8 et 9 octobre 2018, se concentrera sur les inégalités en matière de logement et de santé, et que le lancement de la 2^e phase du programme conjoint CdE/CE sur « L'accès des femmes roms et de la communauté des Gens du voyage à la justice » (JUSTROM2) vient d'avoir lieu à Athènes (Grèce), le 22 mai 2018 ;
- 8) **prend note** de la demande du rapporteur sur les questions roms du Conseil mixte sur la jeunesse adressée aux États membres de l'UE de mettre davantage l'accent sur les minorités nationales au niveau de l'Union européenne, rappelant une Initiative citoyenne européenne (« *Minority SafePack Initiative* ») concernant cette demande qui a recueilli 1,3 millions de signatures de soutien dans 11 États membres de l'UE atteignant le seuil nécessaire (un million de signatures et sept États membres sont requis pour une initiative européenne) pour être examinée par la Commission européenne ;

- 9) **prend note** de la nouvelle Instruction du Gouvernement français visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles, et de divers aspects innovants de la Stratégie nationale révisée de la Slovénie pour l'intégration des Roms concernant les domaines de l'éducation, du logement, de l'intégration sociale et de l'emploi ; **prend note** des informations écrites soumises par la Norvège et la Fédération de Russie au sujet des dernières évolutions ;
- 10) **procède à un tour de table et entend les réponses données oralement** par l'Autriche, la Croatie, l'Espagne, la Finlande, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède à la question ouverte adressée par l'Allemagne aux autres membres du CAHROM, à savoir « *Quels États membres collectent des données spécifiques sur les crimes motivés par l'antitsiganisme ? Comment procèdent-ils, et que peuvent-ils dire de leur expérience en la matière ?* », ainsi que les observations de l'OSCE-BIDDH à cet égard ; **décide de fixer au 12 juin 2018 la date butoir** pour soumettre des informations écrites au secrétariat, qui seront ensuite transmises à la membre allemande du CAHROM ;
- 11) **examine et approuve** le rapport thématique du CAHROM sur l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires, établi à la suite de la visite ayant eu lieu à Košice (République slovaque), du 7 au 9 novembre 2017 [document CAHROM(2017)32], le rapport sur la visite d'études à l'Unité des mariages forcés du Royaume-Uni portant sur les mariages d'enfants et/ou forcés au sein des communautés roms et des Gens du voyage, conduite à Londres les 7 et 8 décembre 2017 [document CAHROM (2017)33], ainsi que les conclusions du rapport thématique sur l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice, et plus particulièrement des femmes issues de ces communautés, établi à la suite de la visite organisée à Helsinki (Finlande) du 21 au 23 mars 2018 [document CAHROM (2018)5];
- 12) **examine les suites données** au rapport thématique sur la prise en considération de la traite des êtres humains au sein des communautés roms et sur la lutte contre ce phénomène, et en particulier sur la prostitution et les enfants des rues [document CAHROM (2015)7], établi à la suite de la visite ayant eu lieu à Tirana (Albanie), du 4 au 6 mars 2015, ainsi que les suites données au rapport thématique sur la promotion de l'égalité des genres au sein des communautés roms, en particulier sur les mariages/unions d'enfants/précoces et/ou forcé(e)s [document CAHROM (2015)8], établi à la suite de la visite à Bucarest, qui s'est déroulée du 27 au 29 avril 2015 ;
- 13) **décide** que la version finale du rapport sur la visite thématique en Finlande, axée sur l'accès à la justice, sera approuvée par procédure écrite et publiée sur le site public du CAHROM, dès qu'il aura été avalisé par les experts de ce groupe thématique, et que le rapport sur la prise en considération de la traite des êtres humains au sein des communautés roms et sur la lutte contre ce phénomène, et en particulier sur la prostitution et les enfants des rues, sera mis à jour par le biais d'une annexe exposant les dernières évolutions dans ces domaines, puis diffusé aux membres du CAHROM pour approbation écrite, en vue de sa publication sur le site internet du Comité ;
- 14) **prend note** du fait que la proposition de mandat 2018-2019 pour le CAHROM prévoit, dans la partie « Tâches spécifiques », la préparation par le CAHROM d'une recommandation du Comité des Ministres sur l'intégration de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris de l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires ; **considère** que le rapport thématique du CAHROM sur ce thème, établi à la suite de la visite effectuée à Košice (République slovaque) du 7 au 9 novembre 2017 [document CAHROM(2017)32], ainsi que d'autres textes et matériels pertinents mis au point par le Conseil de l'Europe, l'OSCE-BIDDH et l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH), pourraient servir de base à l'élaboration d'un avant-projet de recommandation ; **décide** de créer un groupe de travail qui serait composé de cinq membres du CAHROM (les représentants de l'Allemagne, de l'Arménie, de la Finlande, de la République

slovaque, en sa qualité de Vice-Président, et de la Suisse) et d'un consultant, conformément au mandat du CAHROM ; **décide** d'inviter Mme Mirjam Karoly, ancienne conseillère en chef pour les politiques communautaires à l'OSCE-BIDDH/CPRSI, désormais membre du Comité sur le génocide des Roms de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH), à assurer la fonction de consultante, et **invite** l'OSCE-BIDDH et les autres observateurs internationaux intéressés à contribuer au processus de rédaction ;

15) **prend note** de faits nouveaux en République tchèque, à savoir l'achat, par le Gouvernement tchèque, de la ferme porcine à Lety ; **prend note** des initiatives mises en œuvre par l'OSCE-BIDDH pour l'enseignement du génocide des Roms et la sensibilisation à cette question, notamment par le biais de rapports, d'une page internet spécifique créée par le BIDDH et du site internet conjoint du CdE/BIDDH consacré au génocide des Roms et des Sintés ;

16) **entend** une présentation de M. Franz Salm-Reifferscheidt, Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte chargé de la question des Roms sur des projets menés dans huit pays (Albanie, Autriche, Belgique, Croatie, Hongrie, République slovaque, Roumanie et Ukraine). Ces initiatives concernent notamment des installations sanitaires, des ambulances, des écoles maternelles, des cours particuliers, des services de conseils aux parents/mères, des stages/apprentissages, des écoles de musique, des clubs de football, des cours d'équitation, des colonies de vacances et des projets agricoles et industriels ; **prend note** de la volonté de l'Ordre de Malte de développer des projets analogues en Bulgarie, en République tchèque et en Slovénie ; **prend note** du souhait exprimé par la Présidente de l'Association grecque des femmes roms de voir l'Ordre de Malte commencer à mener des projets en Grèce également ;

17) s'agissant de la planification des activités thématiques du CAHROM, **prend note** d'un résumé oral sur la visite thématique relative au renforcement de la mise en œuvre effective de la scolarité obligatoire pour les enfants roms en tant que moyen le plus efficace pour améliorer la situation des communautés roms à moyen terme et à la valeur ajoutée d'assurer l'accès à des formations professionnelles pour la jeunesse rom, organisée à Chişinău et Vulcăneşti (République de Moldova), du 24 au 26 avril 2018 ;

18) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur l'accès des Roms à l'emploi (qui mettra l'accent sur les femmes et les jeunes roms), aura lieu à Enschede et à Tilburg (Pays-Bas) du 12 au 14 juin 2018, avec la participation de l'Espagne, de la Finlande, de la Grèce, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », de la Pologne et de la République de Moldova, ainsi que de représentants du secteur Jeunesse, de l'équipe du projet ROMACT et de la Commission européenne (DG NEAR) ;

19) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur les politiques d'intégration des Roms dans les pays à faible taux de population sera organisée à Rīga, à Jelgava et à Jūrmala (Lettonie) du 3 au 5 octobre 2018, avec la participation de l'Estonie, de la Finlande, de la Géorgie, de la Lituanie, de la Norvège et de la Slovénie, ainsi que du Centre européen pour les questions de minorités (ECMI) ;

20) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur le règlement des questions de l'absence de documents d'identité et de l'apatridie est prévue à Tirana (Albanie) du 14 au 16 novembre 2018, avec la participation de la Bosnie-Herzégovine, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », de l'Italie, du Monténégro, de la Serbie et de l'Ukraine, ainsi que de représentants de l'ECMI et de la délégation de l'UE en Albanie ;

21) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur le soutien gouvernemental à la promotion de l'art et de la culture roms et de la mémoire de l'Holocauste, et sur la coopération internationale à cet égard, aura lieu à Berlin (Allemagne) au début de l'année 2019 ; **charge** le Bureau du CAHROM de commencer à sélectionner les pays partenaires parmi les États ayant manifesté leur intérêt pour cet

événement (Autriche, Belgique, Lettonie, Norvège, République de Moldova, République slovaque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Ukraine), en donnant la priorité aux pays qui ont le moins participé aux visites thématiques jusqu'à présent, et en prenant en considération leur motivation et leur expérience sur les questions faisant l'objet de la visite ;

22) **prend note** du fait qu'une visite thématique sur la promotion de la/des culture(s) rom(s) et l'influence des traditions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en faveur des Roms, y compris la manière de traiter l'éventuelle opposition entre le droit coutumier et la législation nationale, sera organisée en Fédération de Russie en juin 2019, avec la participation de la Croatie, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », de la Lituanie, de la Pologne, de la République slovaque et de la Slovénie, ainsi que de l'ECMI ;

23) **prend note** de nouvelles propositions concernant les futures visites thématiques. Les thèmes proposés sont « Les expériences nationales concernant la cartographie sociale et/ou géographique des communautés roms et leur impact concret sur l'élaboration de politiques » (proposition de « l'ex-République yougoslave de Macédoine ») ; « Les questions relatives à la santé, y compris la santé génésique, et les vaccinations » (proposition de la Finlande, soutenue par l'Espagne) ; « Les migrants et les réfugiés roms » (proposition de la République de Moldova) ; « La manière d'encourager la représentation des communautés roms au sein des institutions gouvernementales » (proposition de la République de Moldova, soutenue par l'ECMI) ; et « L'autonomie des Roms et leur responsabilité de participer à la vie de la société, au même titre que tous les autres citoyens » (proposition des Pays-Bas) ;

24) **charge** le secrétariat de transmettre, avant le 12 juin 2018, les Lignes directrices actualisées pour les rapporteurs du CAHROM [document CAHROM (2018)3] à tous les membres du Comité pour approbation écrite ;

25) **entend** une présentation de Lord Bourne of Aberystwyth, sous-secrétaire d'État parlementaire chargé des cultes, ministère des Communautés, du gouvernement local et du Logement du Royaume-Uni, sur les inégalités dont sont victimes les communautés de Tsiganes, de Gens du voyage et de Roms en Angleterre ;

26) **prend note** de la cartographie et de la classification des quartiers et campements roms en Grèce, ainsi que d'autres pratiques existantes en matière de cartographie géographique et/ou sociale en Bulgarie, en Croatie, en Espagne, en Hongrie, en Italie, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en Serbie et en Suède ; **prend note** du fait que dans certains pays, tels que l'Allemagne, la Lituanie, le Luxembourg ou la Norvège, ces cartographies n'existent pas ; **prend note** du fait qu'en Belgique et en Suisse, seuls les sites de halte des populations nomades sont cartographiés, et qu'en France, une cartographie de la population vivant dans des campements illégaux et des bidonvilles (essentiellement les Roms) est réalisée deux fois par an ; **prend note** du fait que la Croatie finalise actuellement sa cartographie et que « l'ex-République yougoslave de Macédoine » a commencé à établir une cartographie sociale dans 14 collectivités locales dans le cadre d'un projet financé par l'Instrument d'aide de préadhésion (IAP) ; **décide** de maintenir ce point à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, et de mettre l'accent sur le suivi et les résultats de la cartographie sociale, comme proposé par « l'ex-République yougoslave de Macédoine » ;

27) **entend** une présentation sur le nouveau cadre institutionnel sur la réinstallation temporaire en Grèce, qui prévoit le développement de complexes immobiliers, conformément aux principes relatifs au logement social, et l'amélioration des conditions environnementales et d'hygiène en tant qu'étape préliminaire à l'inclusion des Roms vivant dans des conditions inacceptables ;

28) **entend** une présentation de Mme Irene Pfsidou, du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), sur les initiatives mises en œuvre à la

suite de la 4^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et Gens du voyage, qui était consacrée à « La transition de l'éducation à l'emploi » (Strasbourg, septembre 2017) ; **prend note** du fait que les membres du CAHROM pourraient transmettre des questions ou faire part d'expériences par le biais de la plate-forme en ligne du Centre ; **note** que l'appel à soumettre des bonnes pratiques en matière de formation professionnelle sera bientôt lancé par l'intermédiaire du secrétariat du CAHROM ;

29) **prend note** du fait que dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, la Croatie accueillera un séminaire international intitulé « *La transition de l'éducation à l'emploi pour les jeunes roms* » dans l'archipel de Brioni les 25 et 26 septembre 2018. Cet événement sera l'occasion de donner de nouvelles suites à la 4^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage, ainsi qu'à la Plateforme sur les Roms de l'UE, qui ont eu lieu en novembre 2017 ; **invite** les membres et observateurs du CAHROM à indiquer au secrétariat d'ici à la fin du mois de juin 2018 s'ils souhaitent prendre part au séminaire, en gardant à l'esprit que le budget et le nombre de places étant limités, tous les participants au CAHROM ne pourront pas y assister ;

30) **tient un échange de vues** avec Mme Béatrice Fresko-Rolfo, rapporteure de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur le rapport concernant « Les mariages forcés en Europe » qu'elle prépare actuellement, ainsi qu'avec le Secrétaire spécial pour l'inclusion des Roms au sein du ministère grec du Travail, de la Sécurité sociale et de la Solidarité sociale, et un représentant du Département de la protection sociale et de la lutte contre la discrimination multiple, qui relève du Secrétariat général sur l'Égalité de genre du ministère grec de l'Intérieur, au sujet de la situation relative aux mariages d'enfants/forcés en Grèce ; **prend note** de la proposition de l'Albanie de poursuivre la réflexion sur une méthodologie qui pourrait aider les États membres à s'attaquer à la question des mariages d'enfants et des mariages forcés, en particulier au sein des communautés de Roms et de Gens du voyage ; **approuve** la proposition de l'Albanie selon laquelle le Conseil de l'Europe/CAHROM pourraient élaborer des lignes directrices ou lancer une vaste campagne sur les mariages d'enfants/précoces et les mariages forcés ;

31) **prend note** des conclusions, des recommandations et des initiatives mises en œuvre pour faire suite à la 6^e Conférence internationale des femmes roms sur « Les femmes et la représentation politique : le cas des femmes issues des communautés roms et des Gens du voyage » (Strasbourg, 6-7 novembre 2017) présentées par la rapporteure du CAHROM sur l'égalité entre les sexes ; **prend note** du message délivré par le porte-parole du Congrès sur les questions relatives aux Roms, qui encourage les communes à mettre en place des structures pour la participation politique, telles que les réseaux nationaux pour l'action en faveur des Roms établis en Grèce et en Ukraine, et souligne qu'il est important que les partis politiques prennent des mesures pour encourager les femmes issues des communautés roms et de Gens du voyage, en particulier, à s'engager en politique ;

32) **entend** une présentation des représentants du Conseil consultatif sur la jeunesse et du rapporteur du Conseil mixte sur la jeunesse sur les questions roms concernant les conclusions de la réunion de coordination des réseaux internationaux de jeunes Roms (FERYP, ternYpe, Phiren Amenca, Fonds européen pour la jeunesse), les résultats des activités favorisant la participation politique des jeunes roms récemment organisées dans les États membres, ainsi que les manifestations récentes et futures organisées dans le cadre du Plan d'action pour les jeunes Roms (RYAP) ;

33) **entend** une présentation du secrétariat sur les objectifs de la 5^e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage, intitulée « La participation politique des Roms et des Gens du voyage en tant qu'électeurs et que candidats », qui se tiendra à Strasbourg les 20 et 21 juin 2018 ;

- 34) **décide** de tenir sa 16^e réunion plénière à Strasbourg du 16 au 19 octobre 2018 ;
- 35) **convient d'inscrire les points suivants à l'ordre du jour de sa prochaine réunion :**
- l'élection du Bureau du CAHROM pour 2019 et la désignation (ou la reconduction) de ses rapporteurs ;
 - un échange avec un représentant du ministère français de l'Éducation et une discussion sur les suites données à la visite thématique à Paris et à Goussainville (France), qui a eu lieu du 5 au 7 octobre 2015, concernant la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés (« EANA ») et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (« EFIV ») ;
 - l'examen des nouveaux rapports thématiques (liste exacte à confirmer) ;
 - une discussion avec le secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires sur les suites données aux deux rapports thématiques du CAHROM portant sur la langue romani et les autres langues parlées par les communautés roms en Europe (visites thématiques en Croatie et en Autriche) ;
 - une présentation par un membre du Comité sur le génocide des Roms de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) sur les travaux de l'Alliance relatifs aux Roms ;
 - l'examen d'un avant-projet de Recommandation du Comité des Ministres sur l'intégration de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris de l'Holocauste des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires ;
 - une discussion sur l'allocation du budget de l'État et des donateurs externes aux stratégies nationales d'intégration des Roms (proposition soumise par l'Albanie à la 14^e réunion du CAHROM) ;
 - la poursuite des discussions sur les pratiques relatives à la cartographie géographique et/ou sociale des communautés de Roms et de Gens du voyage ;
 - des commentaires sur le séminaire sur « La transition de l'éducation à l'emploi » organisé dans l'archipel de Brioni ;
 - une discussion sur les défis auxquels font face les jeunes Roms (proposition de la République de Moldova) ;
 - un échange avec Mme Timea Junghaus, Directrice exécutive de l'ERAC (proposition de la Suède) ;
 - un échange avec M. Fernand de Varennes, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, sur les Roms aux Amériques (décision prise lors de la 14^e réunion du CAHROM) ;
 - un échange avec l'Observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe sur le suivi de la question du contrôle pré-embarquement des passagers internationaux d'origine rom vers le Canada (décision prise lors de la 14^e réunion du CAHROM) ;
 - un échange de vues avec les rapporteurs ad hoc de la 5^e réunion du Dialogue avec la société civile des Roms et des Gens du voyage du Conseil de l'Europe ;
 - une présentation des travaux menés au Royaume-Uni sur la lutte contre l'antitsiganisme et les infractions motivées par la haine, ainsi que sur des projets favorisant le renforcement de l'inclusion et de la tolérance dans les écoles, et l'amélioration de l'intégration par le biais des services de santé, de l'éducation et de l'action sociale (proposition présentée par le Royaume-Uni à la 14^e réunion du CAHROM) ;
 - une présentation de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » sur une nouvelle loi de protection sociale contenant des dispositions spécifiques sur la lutte contre la traite des êtres humains ;
 - une exposition sur les Roms pendant la première Guerre mondiale, en tant que manifestation parallèle (proposition de la Serbie) ;
 - la projection du film « Yeniche Sounds » (« Uerhört Jenisch »), avec Stephan Eicher, en tant que manifestation parallèle (proposition de la Suisse) ;

36) **remercie** les autorités françaises de leur proposition d'accueillir l'une des réunions plénières du CAHROM en 2019 à Toulouse, dans le cadre de la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, sous réserve de l'adoption définitive du programme de la Présidence ;

37) **prend note** du projet de rapport transmis par le secrétariat et **décide** d'adopter la version finale du rapport par procédure écrite avant le 6 juin 2018.

Annexe : Ordre du jour de la 15^e réunion du CAHROM, Athènes, Grèce, 22-25 mai 2018

Mardi 22 mai 2018

I. OUVERTURE DE LA 15^e RÉUNION DU CAHROM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1. Ouverture de la réunion du CAHROM et adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Observations liminaires par les autorités hôtes

II. ÉCHANGE AVEC LES AUTORITÉS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE GRECQUES

- 2.1 Échange avec le Gouvernement grec sur le Plan stratégique national pour l'inclusion des Roms
- 2.2 Échange avec la société civile rom de Grèce
- 2.3. Échange avec l'Union centrale des communes de Grèce

III. DERNIERS ÉVÉNEMENTS AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL ET QUESTIONS OUVERTES AUX MEMBRES ET OBSERVATEURS DU CAHROM

- 3.1 Derniers événements aux niveaux national et international
- 3.2 Questions ouvertes

Mercredi 23 mai 2018

IV. EXAMEN DE RAPPORTS THÉMATIQUES DU CAHROM (SÉANCES DE TRAVAIL PARALLÈLES)

V. COMMENTAIRES DES RAPPORTEURS SUR LES RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL

VI. MÉTHODES DE TRAVAIL ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CAHROM

- 6.1 Établissement d'un groupe de rédaction du CAHROM chargé d'élaborer une proposition de recommandation du Comité des Ministres sur l'intégration de l'enseignement de l'histoire des Roms, y compris du génocide des Roms, dans les manuels et les programmes scolaires
- 6.2 Échange avec l'Ordre Souverain de Malte
- 6.3 Groupes et visites thématiques du CAHROM en 2018-2019
- 6.4 Lignes directrices révisées pour les rapporteurs du CAHROM

Jeudi 24 mai 2018

VII. APERÇU DE LA CARTOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIALE DES COMMUNAUTÉS ROMS ET DE GENS DU VOYAGE DANS LES ÉTATS MEMBRES

VIII. LES FEMMES, LES JEUNES ET LES ENFANTS ROMS

- 8.1. La transition de l'éducation à l'emploi
- 8.2 Les mariages d'enfants/précoces et forcés
- 8.3 La participation politique

IX. MODALITÉS PRATIQUES ET PROPOSITIONS POUR L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE

X. ADOPTION DE LA LISTE DES DÉCISIONS

Vendredi 25 mai 2018

VISITE DE TERRAIN DANS LA COMMUNE DE MEGARA ET AU CAMPEMENT ROM DE VLYCHOS